

Droit de vote des étrangers : la dégénérescence anti- républicaine du Parti socialiste

Je n'en peux plus. Chaque jour apporte sa moisson de stupidités de la part du parti qui voudrait et devrait être le fer de lance de l'opposition et/ou de celle de ses autoproclamés candidats de 2012. Or, ils sont souvent pires que Sarkozy. C'est un comble !

On passera par pertes et profits Delanoé faisant du dirigeant d'une théocratie féodale aux antipodes de l'esprit des lumières français, le dalaï-lama, le citoyen d'honneur de Paris ; on passera par pertes et profits la Madone Egolène se faisant photographe par les paparazzi en train de prier dans une église de Florence et portant plainte ensuite pour violation de la vie privée(1) ; on passera par pertes et profits les démêlés de la même avec la justice. On passera encore par pertes et profits sa défense et ses anathèmes contre Sarkozy : elle a le front de l'accuser de faire de la politique politicienne quand il accuse les médias de ne pas donner autant de publicité aux revers de son ex-concurrente qu'aux siens (ce qui montre que, bien que la presse soit aux mains de nombre d'amis du Président de la République, un vent d'indépendance souffle encore parfois) alors qu'elle avait osé, en plein débat de l'entre-deux tours, lui imputer la responsabilité du viol d'une femme policier... Il y a bien pire, hélas.

La dernière tartufferie est de taille : le P.S., conscient de son pouvoir au Congrès (la modification constitutionnelle en cours ne pouvant être ratifiée qu'avec les voix du P.S, comme le Traité de Lisbonne ne l'a été que parce que le P.S. a décidé, le 4 février dernier, de ne pas jouer le jeu de la

démocratie), a décidé d'user de chantage pour imposer ce qui lui tient à cœur. Il votera donc la révision constitutionnelle à condition que ...

A condition que le gouvernement se penche sur les services publics en déréliction dans les campagnes ou les suppressions de postes dans la fonction publique ? Vous n'y êtes pas.

A condition que le gouvernement renonce à sa réforme des retraites ? Vous n'y êtes pas.

A condition que le gouvernement se batte contre la B.C.E. et sa politique de l'euro cher ? Vous n'y êtes pas.

A condition que le gouvernement lance une bataille européenne pour remettre en cause la libre circulation des capitaux afin d'endiguer la logique spéculative sur les matières premières ? Vous n'y êtes pas.

A condition que le gouvernement supprime du texte en préparation la possibilité de faire ratifier par le Congrès l'adhésion de la Turquie, en supprimant le referendum obligatoire ? Vous n'y êtes pas (heureusement, des députés de l'UMP veillent et le demandent...).

Qu'est-ce qui mérite que le P.S. ose ce qu'il n'a pas voulu faire en février (2)? On a honte de le dire, des intérêts électoralistes, tout simplement : **remise en cause du mode d'élection des sénateurs**, afin de pouvoir faire basculer le Sénat à gauche en donnant moins de poids aux petites communes, traditionnellement ancrées à droite ; **introduction dans les législatives d'une dose de proportionnelle plus importante** afin que l'extrême gauche, susceptible de s'allier avec les socialistes, entre à l'Assemblée ; enfin, sous la pression de ses alliés Verts et pour donner des gages à l'extrême gauche, **octroi du droit de vote aux élections locales aux étrangers non européens**, de quoi faire basculer nombre de villes à gauche...

Ce dernier point est tout simplement scandaleux, car, dans notre tradition républicaine, le droit de vote fait partie intégrante de la citoyenneté. Cf la définition de Wikipedia : *un citoyen est une personne qui relève de l'autorité et de la protection d'un Etat et par suite jouit de droits civiques et*

a des devoirs envers cet Etat. Chaque citoyen exerce à sa façon la citoyenneté telle qu'elle est établie par les lois et intégrée dans l'ensemble des mœurs de la société à laquelle il appartient. Au-delà du droit de vote, la citoyenneté établit un rapport privilégié entre l'Etat qui donne aide et protection et le citoyen, qui, en échange, répondra présent quand son pays aura besoin de lui : il participera à la vie politique en votant pour ses représentants, il défendra sa patrie en temps de guerre, il participera aux jurys de cour d'assises, il appliquera et défendra les valeurs liées à l'histoire de son pays...

Les partisans du droit de vote des étrangers aux élections locales prétendent que quelqu'un qui paie des impôts aurait le droit d'élire ses représentants. Cela n'a rien à voir : celui qui paie des impôts reçoit par ailleurs un salaire, a un rôle et un statut social, et, grâce à ces impôts, bénéficie si besoin d'aides sociales et des infrastructures mises à la disposition de tous ceux qui vivent en France : école gratuite, hôpitaux, réseau routier... Ou alors on peut pousser la logique jusqu'au bout : les sans-papiers qui paient des impôts auraient le droit de voter, voire de se présenter aux élections législatives comme Bové le proposait lors de son discours à Saint-Denis en 2007 (3) !!!

Ce serait tout mélanger, si travailler donne le droit de participer aux élections professionnelles, payer des impôts ne donne pas celui de prendre des décisions, mais cela n'empêche pas de participer à la vie politique au sens premier, la vie de la cité, par le biais des associations ou des activités culturelles. Stéphane Arlen a utilisé à cet égard une excellente comparaison (4) : *Quand une association fait une assemblée, il y a les membres et les personnes invitées. Si un repas a été organisé, on a pu demander une participation à toutes les personnes présentes, même les invités. Chacun a le droit de s'exprimer, de donner son avis, de faire des propositions. Mais si une décision doit être votée, seuls les membres peuvent prendre part au vote. Si des invités veulent voter, il leur suffit de devenir membres, ce n'est pas*

compliqué.

En effet, des invités n'ont pas le droit de décider de la façon dont on utilise les finances publiques ni des priorités de la communauté qui les accueille. Cela ne leur donne surtout pas le droit d'infléchir ces priorités dans un sens communautariste, qui ferait passer le bien de quelques-uns avant le bien de tous. Or, donner le droit de vote à des non-citoyens c'est, forcément, ouvrir la boîte de Pandore des revendications « culturelles » au sens large, ou religieuses. C'est encourager les promesses électorales ciblées sur des communautés, c'est permettre la discrimination féminine en acceptant des horaires spécifiques pour les femmes dans les piscines, c'est utiliser l'argent public pour financer des salles de prière, des mosquées ou autres lieux de culte, au mépris de la loi de 1905, c'est accepter les revendications et interdits religieux dans les menus des cantines...

Si celui qui habite dans une commune française depuis un certain temps se sent suffisamment chez lui pour avoir envie de participer aux élections, il a une solution, demander la nationalité française – et l'on devrait en faciliter l'acquisition- ; en la demandant il montrera qu'il participe de son plein gré à une communauté et qu'il en accepte les règles, en l'obtenant il obtiendra le droit de vote et les devoirs qui vont avec. Il serait en effet pour le moins paradoxal que quiconque vivant en France n'ait que les droits et avantages des citoyens sans avoir les devoirs et contraintes !

L'autre argument de ces partisans consiste à dire qu'il y aurait injustice ; puisque les ressortissants européens ont le droit de vote aux élections locales, ils ne voient pas pourquoi d'autres étrangers, présents dans la même commune depuis plus longtemps que le ressortissant européen n'y aurait pas droit. Ma réponse est très simple.

Ce droit de vote donné aux ressortissants européens est une ineptie de nos élites européennes destinée à faire disparaître l'idée même de nation, pour les raisons que j'ai évoquées ci-dessus. Alors, d'abord, pourquoi faudrait-il, sous prétexte

qu'on a eu une mauvaise idée, la généraliser abusivement ? Ensuite, le nombre de ces ressortissants européens est négligeable (si on exclut quelques villages de Dordogne peuplés d'Anglais) comparé aux chiffres de l'immigration non européenne, ce qui a peu de chance de modifier le mode de vie français.

Enfin, que cela choque m'importe peu, il est des réalités que l'on ne peut celer : les Européens actuels sont pratiquement tous des enfants des Lumières, ils connaissent et respectent la démocratie, les principes républicains, la séparation public/privé pour le domaine religieux, l'égalité homme-femme etc. Est-ce le cas de tous les pays non européens ? Evidemment non, et donner à ces immigrés un poids qui, dans certaines villes pourrait être déterminant, c'est prendre le risque de voir installés des villages ethnicisés sur le territoire de la république française. Gravissime.

On me dira que je suis de mauvaise foi car j'oublie de dire que le P.S. voudrait bien que la réforme prévue soit votée, afin que le parlement ait davantage de pouvoirs (il est étrange que cette réforme soit proposée par celui qu'ils ont diabolisé pendant toute la campagne, le faisant passer pour un nouveau Bonaparte ...) et qu'il ne peut porter sur ses épaules le poids de cet échec. Je répondrai qu'on a toujours le choix si on a des convictions.

On me dira que les conditions que j'aurais aimé mises en avant par le P.S. sont hors de propos, qu'à l'Assemblée on ne mélange par tout. Je répondrai qu'à l'Assemblée on ne peut discuter que d'amendements portant sur le texte mais que rien n'empêche qu'à l'extérieur on négocie son vote pour faire avancer les affaires dans le sens de l'intérêt des Français. Si on ne veut pas faire de la politique politicienne. Si. Mais c'est le Parti Socialiste. Il y a longtemps qu'on ne l'admire plus. Il y a longtemps qu'on le dit : il faut jeter le bébé avec l'eau du bain. Le Parti socialiste n'étant plus ni de gauche ni républicain(5), ses militants devraient reprendre la main lors de leur prochain congrès pour et le transformer et se débarrasser des caciques, éléphants, ex-candidats ou futurs

candidats qui en font un succédané d'un UMP corrompu par l'antirépublicanisme de l'extrême gauche !

Christine Tasin

<http://christinetasin.over-blog.fr>

(1)

<http://www.lepoint.fr/actualites-medias/segolene-royal-attaque-paris-match-en-justice-pour-des-photos/1253/0/244430>

(2)

http://www.marianne2.fr/Arnaud-Montebourg-nous-ressort-sa-VIeme-Republique_a86484.html

(3)

http://www.gaucherepublicaine.org/2,article,952,,,,_Le-font-ils-tous-expres.htm

(4) http://www.fairelejour.org/article.php3?id_article=1202

(5)

http://www.marianne2.fr/Reforme-des-institutions-le-PS-divise-encore-une-fois_a86941.html